

**ORDRE DU JOUR
COMITÉ PERMANENT SUR LE PERSONNEL**

Présidé par : Naim Nazha, Normes du personnel maritime et pilotage, Sécurité maritime, TC
Date : le mardi 2 novembre 2010
Heure : 08 h 30 à 16 h 30
Salle : Salle Annex (*rez-de-chaussée*)

1. Introduction et approbation de l'ordre du jour.
2. Le point sur le Comité consultatif national des ressources humaines (marine) (RHDCC).
3. Le point sur la santé et la sécurité au travail en milieu maritime :
 - Entrée en vigueur (juillet 2010).
 - Violence en milieu de travail / mise en œuvre d'un programme de prévention des risques.
 - ASS-TC-RHDCC réponse conjointe aux questions relevant de la violence en milieu de travail.
4. *Règlement sur le personnel maritime* – sommaire des politiques.
5. Le point sur la Convention STCW et le code STCW – Chapitres I, II, III, V, VI et VII.
6. Autres questions / présentations des intervenants :
 - Le point sur l'état d'avancement de la réponse à liste de surveillance du BST, manifestes des passagers (*Règlement sur les exercices d'embarcation et d'incendie*) (BC Ferries).
 - Revue du processus d'approbation à bord – programme de formation – Capitaine, avec restrictions et Premier officier de pont, avec restrictions (bâtiment d'une jauge brute de moins de 60 et de plus de 60) (Bytown Brigantine).
7. Liste provisoire des points à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCMC.